

Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 50/1959 (1959)

Artikel: Tessin
Autor: Tarabori, Augusto Ugo
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-114738>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les principaux objets au programme furent les suivants :

1. Etude théorique et pratique de la batterie générale d'aptitudes mise au point par l'Institut de psychologie de l'Université de Neuchâtel et présentée par M. Philippe Muller, directeur de cet Institut et ses collaborateurs.
2. Les aptitudes manuelles et les techniques d'application pour leur détermination.
3. L'information à l'école, base de toute orientation professionnelle, ses moyens et ses buts.
4. Quelques visites d'industries et de centres de formation professionnelle de la région.

Ecole de commerce de Neuchâtel

Il convient de signaler l'évolution qui se poursuit dans la conception même de l'enseignement commercial. Plusieurs disciplines, et plus particulièrement l'économie politique et la technique économique, les mathématiques, la comptabilité étaient jusqu'ici étrangères l'une à l'autre.

Des cloisons quasi étanches les séparaient.

Ce n'est plus le cas aujourd'hui et ces différents enseignements se donnent au contraire en étroite collaboration pour le plus grand bien de la formation des élèves¹.

Signalons encore que le Neuchâtel Junior College, nouvelle section de l'Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel, a acquis définitivement droit de cité. On sait que cette nouvelle section groupe 80 gymnasiens canadiens qui passent un an à Neuchâtel pour apprendre le français et qui subissent, avant leur départ, les épreuves du baccalauréat canadien. Une grande partie de l'enseignement se donne en anglais et les épreuves finales sont envoyées à Neuchâtel par les autorités canadiennes qui désignent au Canada même les experts chargés d'apprécier les travaux.

BONNY.

Tessin

Au mois de février de cette année, lors de la rénovation des pouvoirs cantonaux, M. Brenno Galli a quitté le gouvernement pour reprendre son activité d'avocat à Lugano et pour se dédier à une nouvelle charge importante : celle de président du conseil d'administration de la Banque Nationale. M. Galli avait dirigé le département de l'Instruction publique pendant une dizaine d'années et il s'était particulièrement consacré au développement de l'instruction et de la formation professionnelles, au progrès dans le domaine des constructions scolaires, ainsi qu'à la conservation des monuments et à l'essor de la vie artistique et culturelle du pays. On lui reconnaît aussi le mérite d'avoir complété la préparation et conduit à la promulgation la nouvelle loi générale sur l'enseignement,

¹ Le présent annuaire contient un article du directeur de l'Ecole, M. Jean Grize, auquel nous renvoyons le lecteur.

qui porte la date du 29 mai 1958 et qui est entrée en vigueur au commencement de cette année. M. Galli continue de servir l'école comme membre de la commission scolaire cantonale (commissione cantonale degli studi) et comme président de la commission pour les examens du Lycée cantonal à Lugano.

Le nouveau chef du département de l'Instruction publique, M. Plinio Cioccarì, bien que très jeune, a une riche expérience de la vie politique et administrative du Canton, ayant occupé pendant plusieurs années le poste de chancelier d'Etat. Sa formation universitaire l'avait préparé pour l'enseignement supérieur : il est donc bien à son aise dans la charge actuelle et il a déjà montré plusieurs fois son vif intérêt et sa grande compétence pour l'activité scolaire et la vie culturelle du Canton.

Puisque j'ai fait allusion, au commencement de cette chronique, aux constructions scolaires, je veux ajouter que l'activité dans ce domaine est bien loin d'être révolue. Le problème d'un nouveau bâtiment pour les écoles secondaires (ginnasi) et professionnelles de Locarno est maintenant acheminé vers la solution. A Locarno-Solduno le bâtiment pour les écoles primaires sera terminé à la fin de l'année et à Locarno-Monti on va commencer la construction d'une très belle école, dont les plans ont été approuvés. Le Canton a accordé de fortes subventions aussi pour les nouveaux bâtiments de Paradiso et Sorengo (près de Lugano) et de Iragna (près de Biasca).

Dans le domaine de la conservation des monuments, je veux signaler la reprise de la charge d'inspecteur cantonal, qui est attribuée à M. Aldo Crivelli, déjà inspecteur des musées et archéologue cantonal. Le siège de l'inspection et des archives de la commission est dans le Castel Grande à Bellinzona, encore en état de restauration. Les travaux commencés à l'église de San Pietro à Biasca, de Santa Maria del Castello à Giornico, de Santa Maria à Gudo, de San Mamete à Mezzovico et de Santo Stefano à Miglieglia continuent, tandis qu'on prépare ou perfectionne les projets et on établit le financement pour les restaurations de l'église romane de San Martino à Mendrisio, de la petite maison médiévale dite « La Piccionaia » (la pigeonnier) à Lugano, de la chapelle de Fosano (Gambarogno), de la grande église de San Vittore à Muralto et de l'Ossuaire de Someo (Valmaggia). La commission cantonale, en collaboration avec la commission fédérale, s'occupe toujours du sauvetage de la « Casa dei Lanfogti » à Rivera et du « Palazzo Pollini » à Mendrisio.

L'effectif des écoles primaires inférieures a diminué de 180 unités, tandis que le même nombre représente l'augmentation dans les écoles primaires supérieures (scuole maggiori). Dans les écoles secondaires et professionnelles il y a eu aussi une petite augmentation, de 125 élèves. Voici quelques chiffres : Ecoles secondaires (ginnasi) : Bellinzona, 283 ; Biasca, 157 ; Locarno, 349 ; Lugano, 726 ; Mendrisio, 294. Le Lycée a été fréquenté par 223 élèves, l'Ecole normale par 362, l'Ecole de commerce par 111, l'Ecole d'administration par 113 et l'Ecole technique supérieure (technicum cantonal) par 63 élèves.

A. U. TARABORI.